

• Adresse : Montagne Évasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles

• Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)

• Site: www.montagne-evasion38.fr

# Compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 janvier 2019

Rédactrice: Mireille HOLTZER

Présents: BRONNER Michèle - BOUYNEAU Michel - COQUARD Josette - CORVI Nicole - FONTAINE Francis

- GAVOILLE René GILBODON-BERT Josette GIRARD Jean-Michel GOMEZ Roman KOUPRIANOFF Sylvie
- MARTINEZ Raphaël MOREL Josiane PAISSAUD Jean-Pierre PERRIN Anne RIVIER Maurice VANIN Nicole.

Absents/excusés: BURATTI Jacques (pouvoir donné) - DESCOMBES Enza (pouvoir donné) - Girard Michel.

# Ordre du jour :

#### Informations

- 1 Remarques et approbation du CA du 12 octobre 2018
- 2 Bilan de l'AG, changement éventuel de lieu pour la prochaine AG, demande de devis pour le buffet à l'ESAT...
- 3 Bilan des inscriptions aux activités d'hiver
- 4 Point sur le déroulement des activités d'hiver
- 5 Point sur les séjours
- 6 Demande de Michel Josserand
- 7 Renouvellement des membres du CA (5 sortants cette année)
- 8 Questions diverses.

## **Informations**

La présidente Nicole Corvi présente ses meilleurs vœux aux administrateurs et « souhaite pour Montagne Évasion une nouvelle année fratenelle, solidaire et conviviale ».

- Le 30 novembre, le Comité Départemental de l'Isère des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a remis à Monique Chabert la médaille de bronze « en reconnaissance à son dévouement, son travail et ses qualités relationnelles au sein de Montagne Évasion. En raison de son décès, son diplôme et sa médaille ont été remis à sa fille.

Suite à cette remise de médaille, le comité nous a sollicités pour que nous adhérions à leur association. Le montant annuel de la cotisation est de 28 €. La proposition est débattue. Le conseil d'administration ne la retient pas.

- Le Journal annuel : toujours aussi bien mis en page et apprécié par les adhérents. Roman Gomez et Mireille Holtzer sont remerciés pour le travail effectué ainsi que tous ceux qui ont participé.
- La box propre à Montagne Évasion a été mise en service (frais d'installation 49 €, coûts mensuels 15 €). Nous sommes désormais indépendants.
- Pascal Holtzer commence une formation d'animateur avec la FFRP. Les modalités de formation pour l'obtention du brevet fédéral ont changé et s'effectuent désormais en une seule année. La formation théorique se dispense en grande partie en ligne. Un coach est nommé à la FFRP et un au sein de Montagne Évasion. Pascal sera suivi par Francis. Par ailleurs, Michèle Bronner effectuera cette année avec la GV la 2<sup>ème</sup> partie de sa formation pour l'obtention du brevet fédéral.
- l'AG de la FFMM a lieu le 16 mars à Villars dans la Loire.
- Le Salon du Randonneur de déroule le 27, 28 et 29 mars à la Cité Internationale à Lyon.
- Jean-Pierre Paissaud, avant la poursuite de l'ordre du jour, fait remarquer que le bilan de activités d'automne a été oublié. Il sera adressé à l'ensemble des administrateurs par mail.

1

## 1 - Remarques et approbation du CA du 12 octobre 2018

Jean-Michel Girard rappelle que le compte-rendu du CA ne peut pas être publié avant son approbation. Il en sera tenu compte pour les prochains compte-rendus.

Deux modifications de texte sont demandées concernant le paragraphe sur le site internet.

Est proposé: « Il est rappelé que le site internet est placé sous la responsabilité de la présidence. Les informations qui y sont déposées, modifiées, ne peuvent l'être que si elles ont obtenu la validation de la présidence. Conformément aux décisions du CA, la charge de tenir à jour les différentes informations nécessaires peut être déléguée par la présidence à un membre appartenant au Bureau.

Mireille Holtzer reprendra les responsabilités tenues par Jean-Michel Girard. Christian Bourdaret est maintenu dans son soutien technique ».

## 2 - Bilan de L'Assemblée Générale

L'AG s'est bien passée. 137 présents et 42 pouvoirs. Ambiance conviviale, buffet suffisant. Mais coût de 246 € pour la mission de deux gardiens en raison des incidents survenus l'année d'avant.

- Nicole Corvi constate que l'an passé, il y avait 140 personnes et 62 pouvoirs et se demande si la baisse du nombre de pouvoirs n'est pas due à un envoi uniquement par mail. Elle met en débat la question d'adresser convocations et pouvoirs par courrier postal ou non.

Le CA se prononce pour la poursuite de l'envoi par mail et pour un rappel la semaine précédant l'AG.

- Le CA est favorable à une demande de devis à l'ESAT en ce qui concerne le buffet. Il est également favorable à une demande de renseignements concernant l'attribution de la salle des fêtes, étant donné le coût de gardiennage à Pablo Picasso.

# 3 - Bilan des inscriptions aux activités d'hiver

- Un total de 332 adhérents est enregistré.

| 2019     |         | 2018     |         |
|----------|---------|----------|---------|
| Forfaits | Sorties | Forfaits | Sorties |
| 33       | 19      | 32       | 36      |
| 36       | 24      | 35       | 46      |
| 30       | 6       | 24       | 18      |
| 21       | 7       | 24       | 9       |
|          |         |          |         |

- La présidente fait remarquer une diminution globale des inscriptions, et particulièrement une nette diminution des inscriptions à la sortie, pratiquement de l'ordre de 50 %.
- Il semblerait que l'âge des adhérents et les conditions météorologiques souvent maussades sont les principales causes du constat de baisse des effectifs.

Le CA préconise d'insister aux inscriptions sur l'avantage de souscrire à la formule forfaits.

- En ce qui concerne le ski de fond, les effectifs sont en augmentation. Se pose la question du nombre d'animateurs trop faible. Le CA propose une réflexion et un groupe de travail.

## 4 - Point sur le déroulement des activités d'hiver

3 journées ont été réalisées à la date 30 janvier.

#### Raquettes

| 3 jeudis | Jour | ½ Jour | Fd+Douce |
|----------|------|--------|----------|
| 10 01    | 39   | 37     | 40       |
| 17 01    | 42   | 30     | 42       |
| 24 01*   | 28   | 26     | 41       |

- \* La semaine du 24 janvier était celle du séjour de ski.
- La météo n'a pas été favorable pour l'ensemble des sorties.
- Le constat de la mauvaise météo et des dates du séjour de ski ont été rappelés ne semble toutefois pas suffisant pour expliquer la défection des membres « à la sortie ».
- Le jeudi 24 janvier, le nombre d'animateurs pour la douce s'est réduit à 1 (animateurs essentiellement en séjour ski). Pascal Holtzer a été sollicité pour renforcer l'encadrement. Il faut réfléchir aux problèmes de carence pour le ski de fond et pour la douce.

#### - Sorties ski:

Les deux premières sorties ont totalisé 13, puis 6 participants.

## 5 - Point sur les séjours

#### Séjour Ski:

Il s'est déroulé du 20 au 26 janvier avec 40 participants. Bilan positif sur tous les plans : météo, domaine skiable, restauration, animation et structure d'accueil. Toutefois il semble nécessaire de réfléchir pour les années prochaines au coût des remontées mécaniques des grandes stations.

## Séjour moyens marcheurs en Aubrac, du 04 05 au 11 05 :

Il y a 25 inscrits pour 25 places disponibles. Pas de liste d'attente.

## Séjour à thème, du 05 05 au 12 05 :

15 personnes sont inscrites comme prévu.

## Trek en Corse, du 24 05 au 01 06 :

Complet avec 20 inscrits. Il manque aujourd'hui le coût des bus et du bateau à finaliser.

## Séjours bons marcheurs dans le Mercantour du 07 09 au 14 09 :

15 inscrits plus 2 ou 3 personnes en liste d'attente.

#### Culturel:

- Le séjour en Auvergne est annulé, par manque de participants.
- Séjour dans les Pouilles du 03 04 au 11 04 :

41 personnes inscrites. Pour 9 jours, coût négocié à 1475 €.

## 6 - Demande de Michel Josserand

Rappel: Michel Josserand a demandé la possibilité d'utiliser les adresses mail des adhérents pour faire part d'une opération humanitaire au Népal nécessitant des dons. Le Bureau s'est prononcé pour le rappel des lois de la CNIL avec interdiction de transmettre les fichiers et d'en utiliser tout ou partie à des fins de prospection quel qu'en soit le motif. Le CA approuve et conforte cette position.

Il est rappelé d'être vigilant lors de l'envoi de mails et d'utiliser autant que faire se peut la possibilité en Cci (liste complète des destinataires cachée). J.Michel Girard rappelle l'importance de la loi de la CNIL et demande que les documents mentionnent la loi.

Le CA propose, à l'initiative de la présidente de demander un texte et une illustration à Michel Josserand pour que son information soit diffusée sur le site de Montagne Évasion.

## 7 - Renouvellement des membres du CA (5 sortants cette année)

5 membres sont sortants en 2019 :

Enza Descombes, Mireille Holtzer, Sylvie Kouprianoff, Josiane Morel, J.Pierre Paissaud.

Afin d'anticiper au mieux l'émergence de candidatures, la présidente souligne l'importance de prendre en compte la situation dès ce début d'année.

Le CA souligne qu'il est souhaitable de solliciter des personnes possédant des compétences et le sens de l'engagement. Il est également demandé aux sortants de faire part le plus tôt possible de leur position qui détermine le nombre d'administrateurs à rechercher.

Le CA se prononce aussi pour une large information auprès des adhérents afin de leur rappeler que leur association a besoin d'eux.

## 8 - Questions diverses

- Journal : après sept années de « bons et loyaux services », Roman fait part de son souhait de trouver parmi les adhérents des personnes intéressées par la réalisation du journal pour assurer la relève. Il précise qu'il s'engage pour cette année encore mais souhaite vivement que son vœu soit pris en considération.
- Demande de ramassage d'adhérents sur le parcours du car : Le CA le refuse. La destination pouvant changer au dernier moment.
- Permutation de catégorie d'inscription d'une semaine à l'autre : Francis Fontaine explique les difficultés de gestion générées par ce type d'inscriptions. Ex : changements entre la douce et la demi-journée d'une semaine à l'autre. Le CA rappelle qu'en principe, ce n'est pas toléré.

Après débat, il s'avère difficile de trouver une parade autre que la sensibilisation des intéressés. Une lettre de plus dans les répertoires d'inscription nécessite un développement informatique et ne prend pas en compte une information donnée par téléphone.

En l'absence d'autres sujets, la séance est levée à 20h15 et se termine autour d'un pot de l'amitié.

#### Relevé de décisions :

- appliquer les rectificatifs demandés sur le compte-rendu du 12 octobre 2018
- adresser le bilan des activités d'automne par amil aux administrateurs
- se renseigner pour l'obtention de la salle des fêtes d'Échirolles pour l'AG
- demander un devis à l'ESAT pour le buffet de l'AG
- réfléchir aux besoins en termes d'animateurs pour le ski de fond et la randonnée douce
- réfléchir aux besoins en termes de renfort de compétences pour la réalisation du journal
- demander à M. Josserand les éléments de l'information à faire passer sur le site
- sensibiliser les adhérents à la formule forfait pour les inscriptions aux activités
- sensibiliser les adhérents à la nécessité de rejoindre les rangs du Conseil d'Administration.

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le 1<sup>er</sup> avril à 18h